

Département : **NORD**
Arrondissement : **LILLE**
Canton : **ARMENTIERES**

COMMUNE D'ERQUINGHEM-LYS

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 29 MARS 2022

Envoyé en préfecture le 07/04/2022
Reçu en préfecture le 07/04/2022
Affiché le
ID : 059-215902024-20220406-20222903DEL13-DE

NOMBRE :

De conseiller en exercice : **29**

De présents : **26**

De votants : **28**

Pour : **28**

Contre :

Abstention :

OBJET :

**SCHEMA DIRECTEUR
METROPOLITAIN DES
INFRASTRUCTURES DE
TRANSPORT : MOTION DU
CONSEIL MUNICIPAL POUR UN
RENFORCEMENT DU
CADENCEMENT DES LIGNES DE
BUS DU TERRITOIRE AFIN DE
REJOINDRE LE POLE D'ECHANGES
DE LA GARE D'ARMENTIERES**

DELIBERATION :

Publiée le 6 avril 2022

Rendue exécutoire le 6 avril 2022

*Adressée au contrôle de Légalité
(Préfecture de LILLE DRCL) le 6
avril 2022*

Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie ;

Le : 6 avril 2022

Et que la convocation du Conseil avait été faite

Le : 22 mars 2021

Le Maire
D'ERQUINGHEM-LYS

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf mars,

Le Conseil Municipal de la commune d'ERQUINGHEM-LYS s'est réuni après convocation légale, salle de la « Lucarne » dans l'enceinte de l'Espace « Agoralys », 120 rue Delpierre, afin de tenir sous la présidence du Maire, sa séance plénière ;

Etaient Présent(e)s, les Conseillers Municipaux :

Madame Monsieur Alain BEZIRARD, Vincent DOUCHET, Laetitia PANIEZ, Jacky BOULINGUEZ, Karine PACCEU, Michel LANNOO, Christelle GRATIEN, Benoit OERLEMANS, Annie PREUDHOMME, Victor PACCEU, Pierre CAMPHYN, Olivier JOUCLA, Michael LEROY, Alban BEZIRARD, Valérie CLOUET, Jean-Pierre DUBURCQ, Marie-Claude ZAGULA, Christine BOCKAERT, Joelle LIESSE, Danièle BENOIT, Maryline WAETERINCKX, Ludovic HENZE, Caroline CHARPENTIER, Pierre DASSONVILLE, Thomas DUGRAIN, Alizée GRATIEN ;

Etaient excusés avec procuration, absents : *Madame, Monsieur, François BIERVLIET, procuration donnée à Christine BOCKAERT, Marie-Maud CAMPHYN, procuration donnée à Pierre CAMPHYN, Bénédicte VANHILLE,*

Madame Alizée GRATIEN a été désignée secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-5 du CGTC ;

Vu la délibération n°19C0312 du 28 Juin 2019 du conseil métropolitain de la MEL relative à l'adoption de son Schéma Directeur des Infrastructures de Transport (SDIT).

Considérant le lancement de concertations préalables pour la création, l'ouverture de lignes de bus, de tramway à LILLE et sa couronne - MARCQ EN BAROEUL, ROUBAIX, TOURCOING, VILLENEUVE D'ASCQ ;

Considérant la situation géographique de la commune d'ERQUINGHEM-LYS à proximité d'un grand centre urbain et traversée par l'infrastructure autoroutière « LILLE DUNKERQUE », avec un trafic particulièrement densifié et difficile à certaines heures de la journée ;

Après avoir rendu un avis FAVORABLE à l'élaboration, aux consultations du Schéma Directeur des Infrastructures de Transports de la MEL (SDIT) ;

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, une motion, demandant que soit intégré au SDIT, le renforcement du cadencement des lignes de bus entre ERQUINGHEM-LYS et le pôle d'échanges « multimodal » de la gare d'ARMENTIERES (*).

(* Le pôle d'échanges multimodal est ouvert depuis 2008. Il est une alternative au « tout voiture » avec le développement de l'intermodalité entre le train, le bus, la voiture, le vélo et la marche. L'idée est de pouvoir faire cohabiter plusieurs modes de transports pour bénéficier de trajets rapides, économiques et adaptés.

Adopté pour Ampliation
Le Maire